

Annexe 1 : Etat des lieux du patrimoine arboré

A ce jour, environ 33 000 arbres métropolitains sont répartis de la manière suivante :

Répartition par genres:

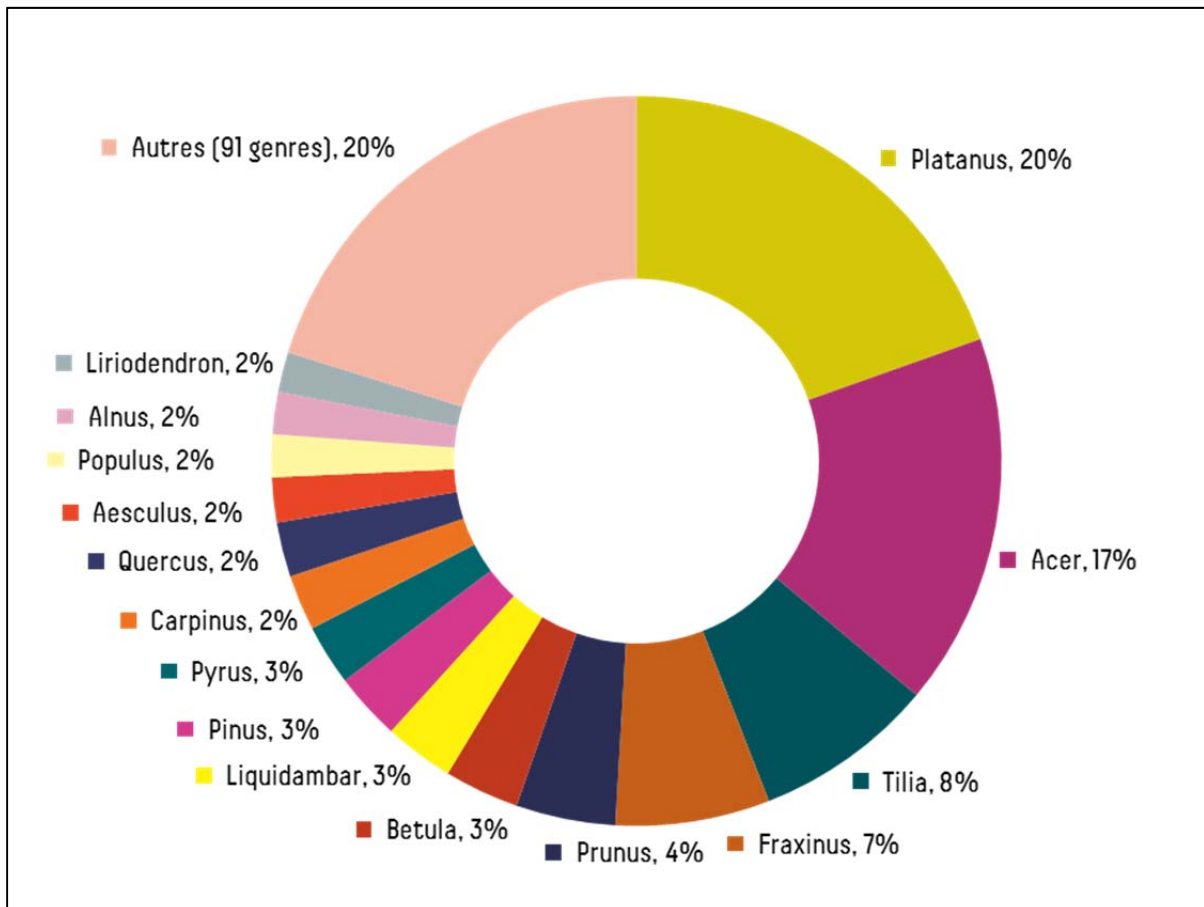


Figure 1: Répartition du patrimoine arboré métropolitain par genres – 20 avril 2018

Sur le territoire métropolitain, 106 genres sont représentés. 15 genres pèsent pour 80% du patrimoine global, les 20% restants se répartissent selon 91 genres.

Les premières analyses nous indiquent une bonne diversité par genre. Toutefois, un point d'attention est à pointer concernant les genres *Platanus* et *Acer* dont la part est proche de la limite fixée par genre (respectivement 20% et 17% contre une limite établie à 20%).

Répartition par espèces :

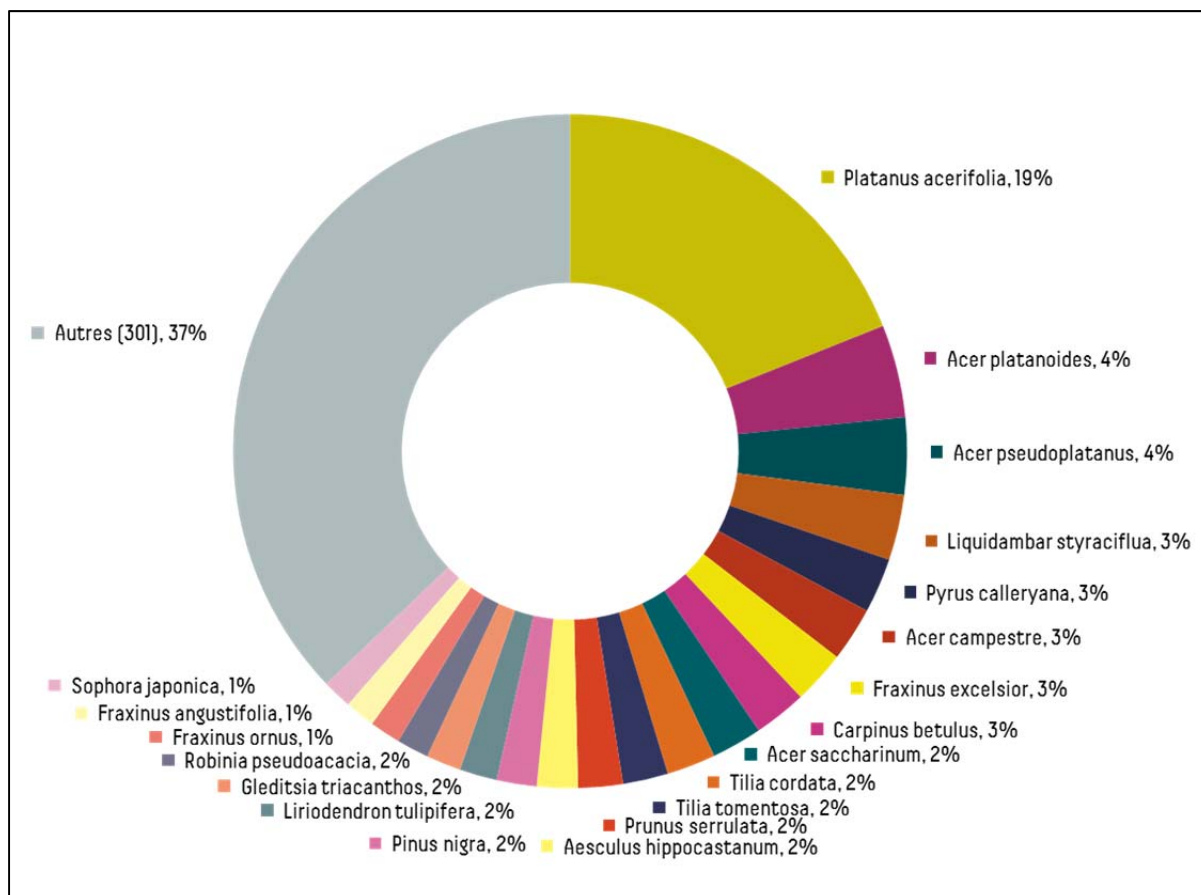


Figure 2: Répartition du patrimoine arboré métropolitain par espèces - 20 avril 2018

Sur le territoire métropolitain, on comptabilise 321 espèces. 20 d'entre elles pèsent pour 63 % du patrimoine tandis que les 37% restants sont représentés par 301 espèces différentes.

Une surreprésentation de l'espèce *Platanus acerifolia* est à noter (19% du patrimoine).

Répartition selon la santé globale du patrimoine :

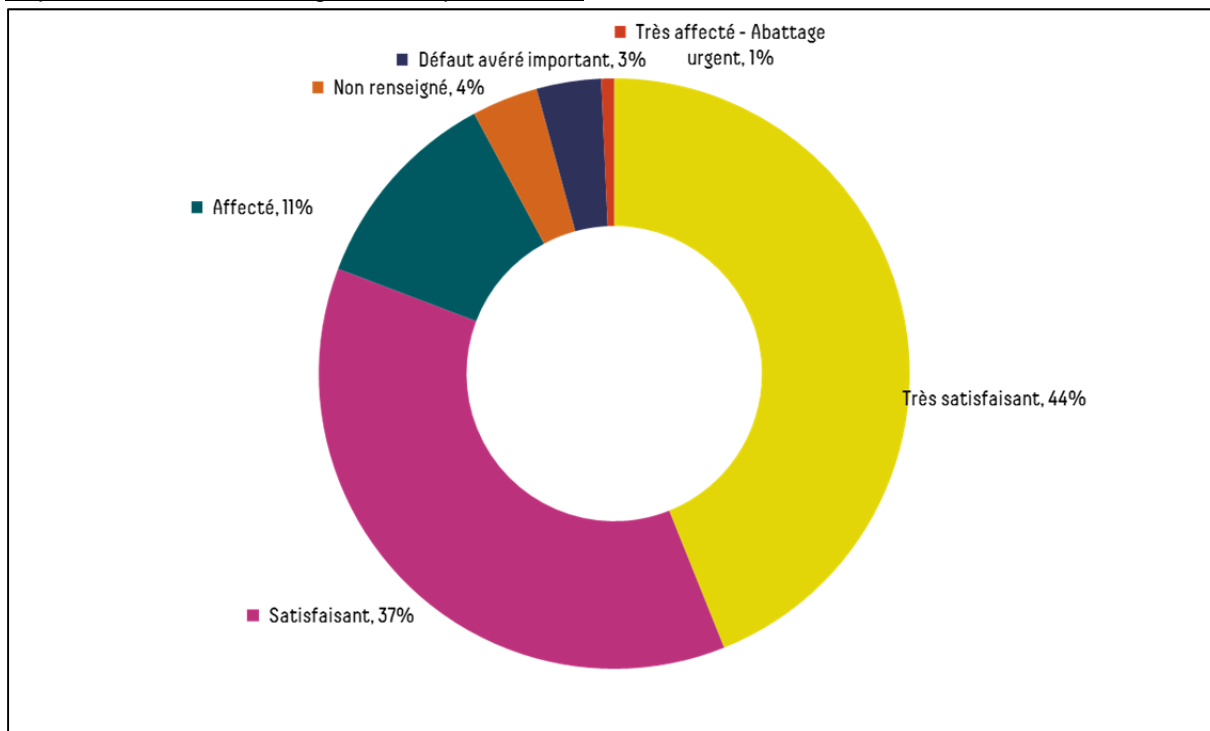


Figure 3: Répartition du patrimoine arboré métropolitain selon la santé globale attribuée lors des inventaires - 20 avril 2018

Globalement, l'état sanitaire du patrimoine arboré métropolitain peut-être qualifié de bon. En effet, 81% de ce patrimoine est dans un « état sanitaire très satisfaisant, aucun défaut apparent » ou dans un « état satisfaisant, niveau de stress faible, défaut mineur ne portant pas d'atteinte particulière ». Seulement 4% de ce patrimoine est dans un état sanitaire dégradé.

Cette information permet d'établir un plan d'abattage ciblé sur des sujets aujourd'hui dépérissants.

Diversité des genres par communes :

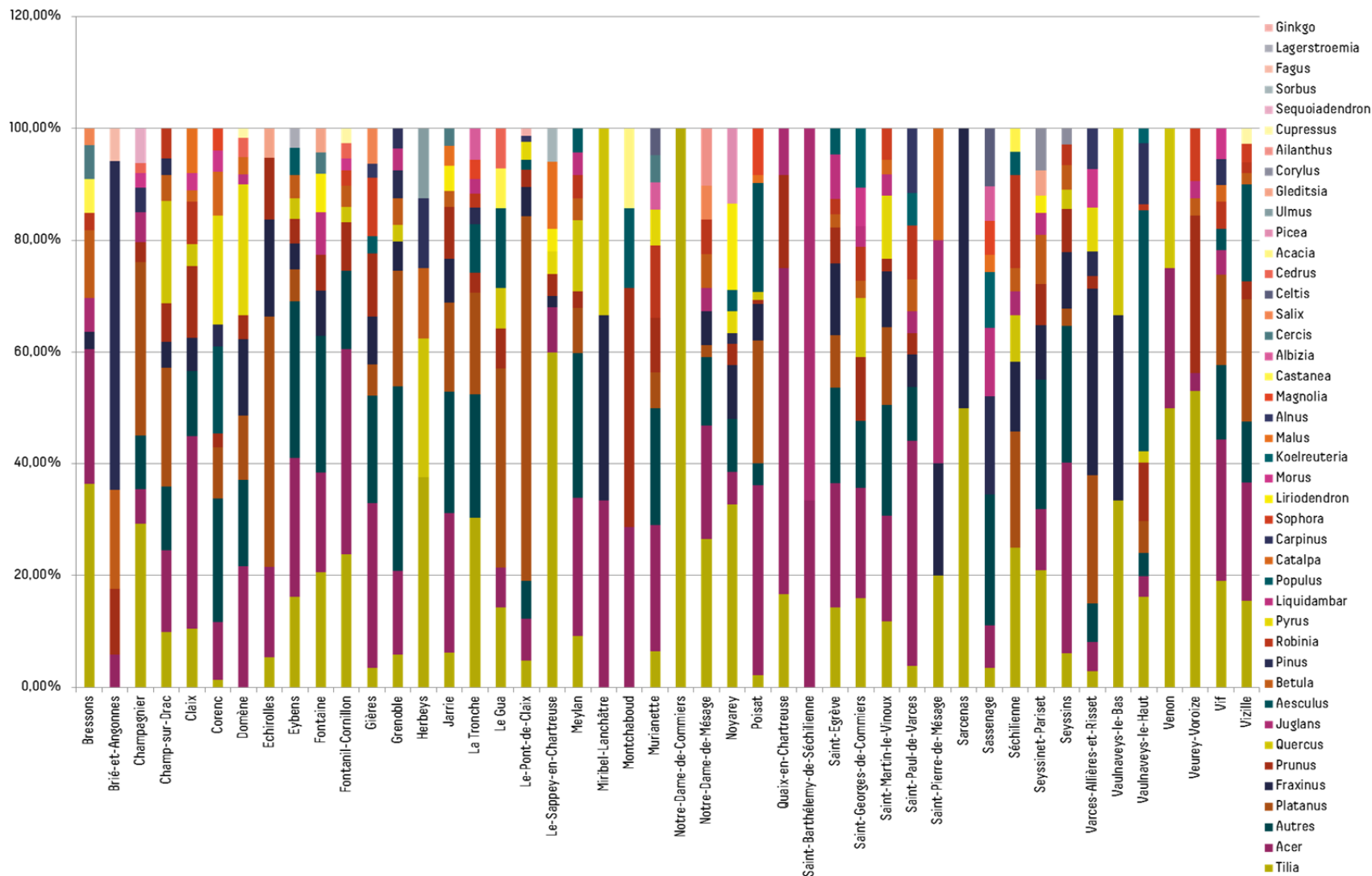


Figure 4: Répartition du patrimoine arboré métropolitain en fonction des genres par communes - 20 avril 2018 . Sur cet histogramme, l'organisation de la légende suit la répartition des genres (de bas en haut, du plus au moins représenté).

Des points de vigilance sur certaines communes sont à noter, avec des « surreprésentations » de genres et plus généralement : Platanes, Tilleuls, Frênes, Marronniers.

Indicateurs de végétalisation:

1) Zones de Stationnement

Selon la base de données, 903 espaces de stationnements étaient recensés et transférés en avril 2018. Les zones de stationnement comprennent :

- Des parkings (82%)
- Des stationnements (9%)
- Des stationnements de voiries (9%)

Une estimation du nombre d'espaces végétalisés a été effectuée et est renseignée dans le tableau suivant :

Typologie	Total stationnement	Poids en nb d'arbres	Part en pourcentage
Zone de stationnement SANS arbres	533		59,03%
Zone de stationnement AVEC arbres	370	2876	40,97%

Figure 5: Estimation des zones de stationnements transférées végétalisées sur la métropole grenobloise

2) Espaces publics

330 espaces publics ont été transférés à l'échelle du territoire. 73% sont représentés par des places. 302 sont situés en zone 1 et 2.

Une estimation du nombre d'espaces végétalisés a été effectuée et est résumée dans le tableau suivant :

Typologie	Total stationnement	Poids en nb d'arbres	Part en pourcentage
Espaces publics SANS arbres	84		25,45%
Espaces publics AVEC arbres	246	4861	74,55%

Figure 6: Estimation des espaces publics végétalisés sur la métropole grenobloise

3) Linéaires de voiries végétalisées

Sur les 1 840 km de voirie transférées à l'échelle du territoire métropolitain ce sont 320km de voiries que l'on peut qualifier de végétalisées par des arbres d'alignement, soit 17% du patrimoine voirie. Ce chiffre est issu d'une modélisation réalisée à partir d'un houppier moyen des arbres recensés dans le cadre de l'inventaire du patrimoine arboré métropolitain.

Ce chiffre est à nuancer car :

- Il est issu d'un travail de modélisation informatique sur la base d'une projection moyenne d'un houppier de 6m de rayon.
- Il ne prend pas en compte les accotements bordés par des haies boisées (550km recensés dans le cadre de l'étude des accotements végétalisés des bords de route).